OCSTAT & OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

TOO ANS DINFORMATION FOR COMPLE POUR I AND INTO PRINCIPAL COMPLE POUR I AND INTO PRINCIPAL COMPLE POUR I AND INTO PRINCIPAL COMPLETE POUR I AND INTO PRINCIP

## Les pendulaires genevois sous la loupe

Chaque jour, près de 58 000 personnes domiciliées dans les régions limitrophes (canton de Vaud, départements de l'Ain et de la Haute-Savoie) viennent travailler à Genève, selon les résultats du recensement fédéral de la population de 1990. A cette date, 23 % des emplois du canton – soit près de un sur quatre – étaient occupés par des non-résidents.

Ces données sont extraites de la dernière publication de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), consacrée aux déplacements quotidiens des actifs entre leur lieu de domicile et leur lieu de travail¹. Bien qu'elles datent de plus de cinq ans, ces données gardent toute leur valeur, d'autant plus qu'elles sont présentées dans une perspective historique (1950-1990), et qu'ainsi elles permettent de mesurer le développement spectaculaire des «mouvements pendulaires» (désignés également par le terme de «navettes») durant cette période de 40 années. En 1950, on ne comptait encore à Genève que 1 600 travailleurs résidant hors du canton (dans un autre canton ou en France voisine), et leur part n'était que de 1,5 % du total des personnes occupées dans le canton. En 1970, le cap des 20 000 était franchi (22 900); en 1980 on approchait des 40 000 (37 300); en 1990 on tendait vers les 60 000 (57 800).

## Genève, un cas particulier?

Par rapport aux autres agglomérations suisses, Genève occupe-t-elle sous l'angle de l'importance des mouvements pendulaires une position particulière? D'autres cantons ou d'autres villes ont-ils une attractivité encore plus forte sur leurs voisins? La réponse n'est pas simple. En effet les recensements fédéraux de la population – sur lesquels est fondée la statistique des pendulaires – ne prend pas en compte les frontaliers : à Genève, en 1990, ce sont quelque 39 700 frontaliers au sens large (y compris ceux d'origine suisse ainsi que les travailleurs des organisations internationales gouvernementales) que l'OCSTAT a ajoutés aux 18 100 navetteurs en provenance des cantons suisses – Vaud principalement – pour établir le chiffre total de 57 800 pendulaires de «l'extérieur».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les mouvements pendulaires d'actifs, d'écoliers et d'étudiants dans le canton de Genève. Aspects statistiques n° 106 (72 pages; prix : 15 F) en vente à l'OCSTAT (tél. 787 67 07 ou télécopieur 736 29 45).



STATISTICAL SENSITIVA SENS

## Région Zurich-Argovie-Bâle : les flux les plus importants

En chiffres absolus, c'est dans le nord de la Suisse que les flux de pendulaires entre cantons sont, très nettement, les plus élevés : ainsi, en 1990, 83 600 pendulaires entrent chaque jour à Zurich et 21 600 en sortent; 51 600 pendulaires sortent de Bâle-Campagne alors que 57 500 entrent à Bâle-Ville! Et n'oublions pas que ces cantons occupent eux aussi de nombreux travailleurs frontaliers qui ne sont pas inclus dans ces chiffres (les deux Bâles et Argovie en totalisent quelque 50 000).

## Moyens de transport : la voiture d'abord

Sur les 216 000 personnes actives résidant ou travaillant à Genève en 1990 (chiffre qui inclut les « pendulaires vaudois » mais pas les frontaliers), près de la moitié se déplacent en voiture (45,8 %), presque toujours comme conducteurs (44,1 %), rarement comme passagers (1,7 %). Un quart (24,8 %) utilisent les transports publics; une personne sur dix, à peine 9,2 %, se déplace à pied.

Hommes et femmes ont sur ce plan des comportements assez différents: la part des pendulaires se déplaçant en voiture dépasse 50 % chez les hommes (52,0 %) mais se réduit à 37,2 % chez les femmes. Celles-ci se déplacent plus fréquemment à pied (12,0 % du total, contre 7,2 % chez les hommes) et, surtout, en tram ou en bus (33,8 % du total, contre 18,2 % chez les hommes). Les raisons de ces écarts sont bien sûr très diverses; elles tiennent notamment à des différences dans les horaires et les types de travail, dans la localisation des places de travail, dans l'organisation de la vie familiale.

Cette publication, qui constitue le huitième des cahiers consacrés par l'OCSTAT à la présentation des résultats du recensement de la population et des logements de 1990, porte non seulement sur les mouvements pendulaires d'actifs mais aussi sur ceux des élèves et étudiants. Elle réunit deux contributions, l'une due à l'OCSTAT, l'autre au Bureau B. Dériaz, ingénieur-conseil dans le domaine des transports.